

L'éco-installation de ses solutions de vidéosurveillance



La société a développé un système simple de vidéosurveillance dédié aux collectivités locales. Il s'agit de l'implantation sur site de poteaux ou pylônes de quelques mètres de haut munis, en leur sommet, d'un panneau solaire capable d'alimenter à lui seul la caméra de vidéosurveillance installée sur ces supports.

Quant à la gestion des images et des caméras elles-mêmes, aucun branchement électrique ou implantation de fibres optiques souterraine n'est nécessaire. C'est le Wi-Fi, ou un système d'antennes radio, qui sont utilisés dans une grande partie des installations.

Des avantages incomparables :

- Préservation de l'environnement grâce à l'utilisation d'énergies propres.
- Réduction considérable des coûts puisque aucune tranchée n'est nécessaire.
- En l'absence de travaux de génie civil d'envergure et grâce à l'éco-installation de ces systèmes autonomes, les gains de temps sont considérables.
- Et qui dit absence de génie civil et de gros oeuvres dit aussi maintien de la fluidité du trafic et préservation de la quiétude du voisinage et des habitants de la commune.